



Separation entre couple pacse

Par **cmia**, le **07/07/2009** à **11:32**

Bonjour,

je suis pacse depuis 2008 et nous avons une fille de 6 ans.

depuis sa naissance nos rapports se sont eloignes,il sort avec ses copains quand nous sommes tous les 3 a la maison il est devant la tele ou l ordi et ne s occupe pas de nous.ce week end il n est pas rentrer 2 nuits sans donner de vrais explication.j en viens a me demander s il n a pas quelqu un.nous avons des rapports sexuels a peu pres tous les 6 mois car il ne veut pas.j ai decider de partir une semaine chez mes parents pour qu il reflechisse;mais j aimerais savoir s il y a des demarches a faire pour que je ne sois pas accusee d avoir quitter le domicile conjuguale ou enlevee ma fille; vu mon histoire j aimerais que vous me conseiller pour que je ne me fasse pas avoir lors d une separation et les demarches a effectuer pour une separation.
merci d avance

Par **fffabre62**, le **07/07/2009** à **13:22**

En le prévenant de votre départ et du lieu où vous allez vous avez parfaitement le droit de prendre des vacances

En revanche votre histoire est triste et sent la fin de votre pacs

pour tout savoir sur le pacs:

[fluo]<http://www.XXXXXXXXXXXXXX>

Pas de publicité. Supprimé.[/fluo]

les explications de rupture de pacs sont en bas de page

bonne lecture